



Service des Urgences

Surveillance des plâtres



Surveillance des plâtres



› QUE DEVEZ-VOUS SURVEILLER ?

- **Le gonflement** : fréquent après les fractures ou les entorses, il doit progressivement diminuer. Pour accélérer sa disparition, placez le membre immobilisé en position surélevée et prenez les médicaments prescrits.
- **L'odeur** : l'apparition d'une odeur fétide est anormale.
- **La couleur** : les doigts et les orteils violets (cyanosés) ou très blancs sont les signes d'une compression trop importante du membre immobilisé. Cette situation est un cas d'urgence.
- **La douleur** : l'apparition d'une douleur due au plâtre (frottement, irritation, coupure) est anormale.

Si vous constatez un ou plusieurs de ces signes contactez sans tarder le service des Urgences au 064/27.61.11

› À QUOI DEVEZ-VOUS FAIRE ATTENTION ?

- Ne laissez pas d'objet s'y introduire (jouet, pièce de monnaie...)
- Ne mouillez pas votre plâtre
- Ne marchez pas sur votre botte plâtrée
- N'enlevez pas votre plâtre
- Ne grattez pas votre plâtre avec des aiguilles
- Maintenez votre plâtre surélevé (jambe à l'horizontal, bras en écharpe...)

Référence : COMURG003

